

Lettre d'informations

Sommaire :

- **Un nouveau plan**, offert par le SIDSV est à la disposition du public au CIAV.
- **Les partenaires du SIDSV dans le grand réseau des Associations**, pour la défense de l'environnement, la promotion et la mise en valeur de notre ville ...
- **Le chêne**, arbre emblématique du Vésinet. Avez-vous envisagé d'en planter un dans votre jardin ? Nous vous y aidons.
- **Le concours 2015 des balcons fleuris**. Encore un peu de temps pour tout mettre en place ...
- **Et encore quelques documents d'Urbanisme ...**

Rappels

Avez-vous réglé votre cotisation 2014?
C'est d'abord grâce à votre contribution financière (15 € !) que nous pouvons fonctionner.

C'est ensuite par votre nombre et votre fidélité que nous pouvons agir auprès des élus et des administrations pour défendre vos intérêts et ceux du Vésinet.

Pensez à nous faire connaître auprès de vos parents, vos amis, vos voisins, pour nous aider à agir et à nous renforcer.

Ecrivez-nous, donnez-nous vos avis, suggérez-nous des sujets à traiter dans nos pages...

Un bon plan...

Une des tâches traditionnelles du Syndicat d'Initiative est depuis "toujours" la réalisation de plans et de guides aidant à visiter et à mieux connaître le Vésinet. Depuis le *Guide Delcour* (1950) et les *Petit Plan Petit* des années (1960-1980), notre *Plan-Promenade* (1990) il y en eut bien d'autres.

Cette fois, c'est avec l'aide de la Société COM 2000 et le soutien financier de quelques commerçants et entrepreneurs locaux (que nous remercions vivement ici) que nous pouvons mettre gratuitement à votre disposition –et à celle de tous les visiteurs du CIAV– un plan à double face et à double fonction: d'un côté la fonction traditionnelle du **plan de ville** avec la liste des rues et celles des bâtiments publics et administratifs.

Sur l'autre face, originale cette fois, les circuits promenades dédiés à nos villes jumelles (représentés pour la première fois), des notices illustrées des édifices classés ou inscrits aux monuments historiques, les sites naturels ou pittoresques classés, et quelques repères concernant notre histoire.

Ce plan ne nous a pas coûté un sou puisqu'il est financé par une publicité discrète. Il sera mis à jour et réédité dans les prochaines années, selon l'accord passé avec notre partenaire et pour peu que des membres bénévoles de notre association soient là pour assurer la mise à jour des contenus, ce qui représente des heures de travail !



Un réseau d'associations ...

... pour mieux vous défendre et vous servir. *Tout seul on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin.* Cette devise que s'est donné le CADEB [1] dont notre Syndicat d'Initiative fut un des membres fondateurs il y a près de vingt ans, peut s'appliquer à chacune des associations membres, à chacun des adhérents de celles-ci. Nous en avons maintes fois fait l'expérience. Il n'est pas possible d'exposer ni même de résumer ici les multiples activités du CADEB, interlocuteur privilégié de la CCBS [2] du STIF [3] et de bien d'autres. Nous vous invitons vivement à lire la **lettre du Cadeb** [4] mise en ligne tous les deux mois environ. Le SIDSV, représenté au conseil d'administration du Cadeb par plusieurs membres, y joue un rôle actif.

Le SIDSV est aussi présent (mais depuis moins longtemps) au conseil d'administration d'*Yvelines Environnement*, une fédération départementale (reconnue d'utilité publique) qui rassemble plusieurs dizaines d'associations et dont l'influence et le rayonnement dépassent le seul cadre des Yvelines. Elle participe aux concertations sur des projets régionaux tels que le SDRIF [5], le Grand Paris, les « Opérations d'Intérêt National » du Plateau de Saclay et de la Vallée de Seine. Elle est partenaire des ministères de l'Environnement, de l'Éducation Nationale, de la Cohésion Sociale. Elle est représentée dans plus de vingt commissions départementales.



3, avenue des Pages,
78110 Le Vésinet
Téléphone : 01 30 15 47 80 (CIAV)
Messagerie : 06 71 20 86 58.
Courriel: contact@sidslevesinet.fr

Le Vésinet est un site historique de l'Urbanisme. Classé, il fait partie du **patrimoine national** ; sa conservation est d'intérêt général.

Notre Association a donc pour but:

- de **veiller au respect des principes** qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci;
- d'exercer une action constante **d'information pour la défense du site du Vésinet**, auprès des habitants, des élus locaux, et de l'Administration.

(Extrait de l'article premier de nos statuts)

Pour nous aider dans notre tâche, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos observations, de vos suggestions (*voir contacts ci-contre*).

Le SIDSV est aussi membre de la fédération nationale *Patrimoine et Environnement*. Il participe à des colloques organisés par cette fédération qui regroupe tous les grands sites patrimoniaux de France. J-P Debeauvais a déjà eu l'occasion d'y présenter Le Vésinet.

Enfin, depuis près de 100 ans, le SI du Vésinet est membre (fondateur) du grand réseau national des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, élément majeur dans la prospérité du secteur touristique, un des premiers de l'activité économique nationale.

L'appartenance à ces multiples réseaux d'influence et d'information nous permet d'être au cœur de l'action dans les domaines de l'environnement, de la protection et la promotion du patrimoine architectural, urbain et paysager et de mieux vous représenter.

[1] Collectif d'Association pour la Défense de la Boucle ; [2] Communauté de Communes de la Boucle de la Seine; [3] Syndicat des Transports d'Ile de France; [4] <http://www.cadeb.org> ; [5] Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France

Plantez un chêne ...

Le chêne est l'arbre emblématique par excellence du Vésinet (même si le marronnier est le plus abondant). Déjà au XVe siècle, le bois de chênes qu'on n'appelait pas encore « Vésinet », était un détour conseillé au voyageur pour son charme pittoresque ! Plus tard, au XVIIIe siècle, on recommanda de l'éviter car il était mal fréquenté !

Nos plus vieux chênes ont autour de 300 ans mais au cours du premier siècle d'existence de la commune du Vésinet, on a un peu négligé d'en planter pour assurer la « relève » des vieux sujets qui finissent par mourir. La ville, depuis trente ans, rattrape ce retard sur le domaine public mais bien des propriétaires de jardins (même de taille moyenne) pourraient en faire autant. Le SIDSV y contribue chaque année en finançant une partie de l'opération (jusqu'à 50% du prix de l'arbre) sous certaines conditions. (Formulaire disponible au CIAV ou sur demande par email: contact@sidslevesinet.fr) dans la limite d'un budget destiné à cette action.

EN BREF ...

... Le Concours des balcons fleuris 2015

Nous l'annonçons dans le précédent numéro de notre *Lettre*, 2015 verra renaître notre traditionnel **concours de fleurissement** avec une variante: il concernera les balcons, fenêtres, perrons, murs visibles de la rue. Il sera donc tout à fait adapté aux quartiers « denses et commerciaux ». Vous avez encore quelques mois pour vous y préparer, et pour nous faire part de votre intention d'y participer. Notre prochaine lettre en précisera les règles et les dates qui seront annoncées aussi par les moyens de communication de la Ville et par le CIAV. Notez bien qu'une **inscription préalable sera nécessaire pour participer**. Qu'on se le dise!

... Aire, Schéma, Charte ...

Les services municipaux travaillent sur plusieurs textes importants pour l'organisation, la mise en valeur et la protection de notre patrimoine vésigondin et le Syndicat d'Initiative, comme il le fait depuis plus de trois quarts de siècle, y contribuera. **L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)** que nous appelons de nos vœux depuis que la préparation de la ZPPAUP a été interrompue est remise en chantier. Bonne nouvelle.

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** que la Communauté de Commune doit adopter est aussi un objectif prioritaire. Notre association, par l'intermédiaire du CADEB, en suivra l'élaboration. Certains aspects (circulation, transports en commun) sont des sujets sensibles sur lesquels nous serons vigilants.

Enfin, la mise en chantier d'une **Charte de l'Arbre** a retenu toute notre attention et nous sommes bien décidés à y participer activement. Depuis longtemps, vous êtes nombreux à déplorer avec nous la mutilation, l'abattage sauvage des arbres de notre commune sans que l'on dispose de moyens répressifs efficaces pour dissuader les propriétaires inconscients et inconséquents. Cette Charte, adossée à l'AVAP pourrait être la solution.

De tout ces sujets, nous reparlerons dans nos prochains numéros.



Le SIDSV a désormais un compte twitter (@sidsv)... **abonnez-vous!**